Zeitschrift: Energie extra

Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000

Band: - (1999)

Heft: 5

Vorwort: Développement durable : dimension environnementale et énergie

Autor: Roch, Philippe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

extra énergie

INFORMATIONS DE L'OFFICE FÉDÉRAL DE L'ÉNERGIE (OFEN) ET D'ENERGIE 2000

5/99 OCTOBRE

De la croissance zéro au développement durable

Le développement durable est une notion pratique pour l'action politique. Le consensus à son sujet est acquis. Car il répond aux vœux de l'humanité, puisque sa substance même est de mettre en interaction le respect de l'environnement, les possibilités de développement économique et la compatibilité sociale. L'idée de développement durable a été engendrée par un défi: juguler et résorber autant que possible l'effet de serre responsable de la dégradation climatique que l'on sait. Le principe même de la durabilité n'est pas nouveau. Au cours des trente dernières années, plusieurs programmes politiques ont déjà fixé des objectifs aux facettes multiples, dont l'environnement n'était pas le moindre. Le temps de haute conjoncture, avec ses atteintes intolérables à la nature et au paysage, a suscité des mouvements et des programmes: protection des eaux, planification du territoire, conservation des monuments, protection de l'environnement, lutte contre la mort des forêts, enrayement de la thrombose routière et - globalement parlant – préservation des ressources et croissance zéro. La croissance zéro s'est muée en croissance qualitative, en ajoutant à la dimension environnementale celle du développement économique. Il y eut l'ère des conceptions globales: en 1977, la conception globale des transports, en 1978 celle de l'énergie. On a également développé un concept de développement économique global des régions de montagne prenant en compte, dès le début, la protection du paysage, la culture et le bien-être de la popu-

Développement durable - c'est le slogan de cette fin de siècle. Le siècle prochain nous imposera certainement d'autres mots-clés, mais la préoccupation majeure demeurera, pour la Suisse comme pour le monde entier, de trouver un sain équilibre entre les ressources naturelles, le confort matériel et la justice sociale.

> Urs Ritschard, Chef de l'information, Office fédéral de l'énergie



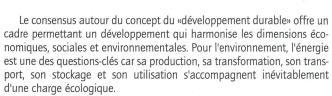
Expo.01: Concept énergétique et développement durable

L'énergie dans la cité: Misez sur l'Agenda 21!

Publications / Manifestations

Développement durable: dimension environne-

4



mentale et énergie

La Suisse importe 85% de l'énergie qu'elle consomme, ainsi que de nombreux produits manufacturés qui ont nécessité l'emploi d'énergie pour leur production. En d'autres termes, la Suisse vit au-dessus de ses moyens énergétiques propres, qui sont pour l'essentiel la force hydroélectrique et la production de bois. L'énergie importée est essentiellement du pétrole et du gaz naturel. La combustion de ces matières fossiles cause une pollution locale (NOx, SO2 et ozone troposphérique) et des émissions de CO2 qui contribuent à l'augmentation de l'effet de serre et au réchauffement climatique.

La Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, adoptée lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992 et ratifiée actuellement par 179 pays, dont la Suisse, s'est dotée du Protocole de Kyoto, qui fixe un objectif chiffré des émissions à chaque pays industrialisé. L'objectif de réduction attribué à la Suisse est de 8% en moyenne dans la période allant de 2008 à 2012, pour le CO2 comme pour d'autres gaz (CH4, N2O, HFC, PFC et SF6). En outre, la loi sur le CO2 actuellement au Parlement fixe un objectif national de réduction des émissions de CO2 de 10% en 2010 par rapport à 1990.

Du point de vue du développement durable et de l'environnement, nous nous félicitons que la Suisse ait adopté, dès le début des années 90, des mesures allant dans une direction plus «durable» de l'utilisation de l'énergie. Le programme national Energie 2000 et la récente loi sur l'énergie préparent un cadre permettant une utilisation plus rationnelle de l'énergie et une promotion des énergies renouvelables.

Depuis l'OFEFP, nous nous engageons pour que l'aspect développement durable soit au centre de projets prometteurs comme la réforme fiscale écologique et l'utilisation d'instruments de l'économie de marché pour la protection de l'environnement. De plus, la mise en place des futures agences pour l'énergie en Suisse doit permettre de mieux intégrer les divers aspects du développement durable. L'économie aura ainsi l'occasion de s'engager davantage dans la recherche, le développement et la promotion des énergies renouvelables.

Cependant, dans le secteur de l'énergie, nous considérons que nombre de questions restent ouvertes du point de vue du développement durable, parmi lesquelles celles ayant trait à la mobilité en général et au trafic routier et aérien en particulier, et celles liées à l'utilisation de l'énergie Ph. R. nucléaire et aux déchets radioactifs qu'elle génère.



Philippe Roch

Directeur de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP)

«Nous nous félicitons que la Suisse ait adopté, dès le début des années 90, des mesures allant dans une direction plus «durable» de l'utilisation de l'énergie»